

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} juin 2020**

Séance ordinaire du 1^{er} juin 2020

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue par visioconférence, le lundi 1er juin 2020 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

Moment de réflexion

À 20 h, un moment de réflexion est tenu.

2020-06-351

Ordre du jour

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :
Ajout du point 12.2. Dérogation mineure

Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-06-352

Procès-verbal de mai 2020

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en mai 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 mai 2020, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-06-353

Comptes

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 1^{er} juin 2020;

Considérant que le compte suivant est ajouté :

Serrurier Lamarre	41,39 \$
-------------------	----------

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 169 017,55 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} juin 2020**

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 1^{er} juin 2020.

2020-06-354

École secondaire Paul-Germain-Ostiguy : Gala Méritas

Considérant le courriel daté du 11 mai 2020 de Madame Josée Goupil, secrétaire de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, demandant une contribution pour le Gala Méritas « virtuel » qui se tiendra le mercredi 10 juin 2020 à compter de 18 h 30;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 200 \$ à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Dons » du budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Camp de jour : courriel d'une citoyenne

Les membres du Conseil ont pris connaissance du courriel d'une citoyenne de Sainte-Brigide-d'Iberville concernant la décision prise par le Conseil d'administration des Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc., d'annuler le camp de jour 2020.

Une lettre sera transmise à la citoyenne en réponse à son courriel.

2020-06-355

Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

Considérant la lettre datée du 15 mai 2020 de la MRC du Haut-Richelieu ayant pour objet « Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes – Procédures 2020 »;

Considérant que la Municipalité doit transmettre, s'il y a lieu, à la MRC du Haut-Richelieu, au plus tard le 3 juillet 2020, la liste des immeubles en prévision de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales fixée au 15 octobre 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser la préparation de la liste des immeubles pour lesquels les taxes antérieures à 2020, pour un montant supérieur à 100 \$, n'ont pas encore été payées;
- d'autoriser la transmission de la liste à la MRC du Haut-Richelieu au plus tard le 3 juillet 2020;
- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à ne pas inscrire sur la liste les immeubles pour lesquels elle aura reçu des chèques postdatés encaissables au plus tard le 11 décembre 2020 couvrant les taxes municipales antérieures à 2020, les intérêts et les frais calculés en date du dernier chèque postdaté, ceci ne s'appliquant pas aux immeubles pour lesquels l'encaissement d'un chèque a causé des problèmes antérieurement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} juin 2020**

2020-06-356

Excédents non affectés 2019

Considérant qu'au cours de l'année 2019, le Conseil municipal a adopté des résolutions pour certaines dépenses en indiquant que les sommes nécessaires seraient prises à même l'excédent non affecté;

Considérant que l'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice 2019 a été suffisant pour couvrir ces dépenses;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de modifier les résolutions numéros :
- 2019-08-171
- 2019-08-172
- 2019-08-173
- 2019-09-190

en remplaçant les mots « à l'excédent non affecté » par les mots « à même le fonds général ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-06-357

Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération

Considérant que, conformément à l'article 30 et 20 de la *Loi sur la sécurité incendie* (L.R.Q.,C.s-3.4), la Municipalité Régionale de Comté du Haut-Richelieu doit adopter et soumettre son projet de Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération modifié au Ministre de la Sécurité publique pour approbation;

Considérant que les dispositions prévues à l'article 16 de la loi stipulent que chaque municipalité locale visée par le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie doit procéder à l'adoption des modifications et du plan de mise en œuvre prévu pour leur territoire respectif;

Considérant que les membres du conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville ont pris connaissance du contenu des modifications et du plan de mise en œuvre du projet de modification du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération et se disent en accord avec ce dernier;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'adopter les modifications et le plan de mise en œuvre intégré au projet de modification du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu de deuxième génération;
- de transmettre la présente à la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-06-358

Radios portatives : prêt à la Régie des incendies

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a fait l'acquisition de quatre radios portatives devant servir en cas de déploiement des mesures d'urgence;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} juin 2020**

Considérant que ces radios pourraient être utilisées dès maintenant par les pompiers;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser le prêt des radios portatives à la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Fréquence radio

Des démarches seront effectuées pour que la Municipalité puisse avoir sa propre fréquence radio.

2020-06-359

Rang de la Rivière Est : ordre de changement #01

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre de changement #01 pour les travaux d'élargissement de la chaussée et d'aménagement d'un accotement pavé pour les piétons dans le rang de la Rivière Est;

Considérant que l'ordre de changement vise le prolongement d'une conduite d'égout pluvial pour la somme de 305,12 \$ plus taxes;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'accepter l'ordre de changement #01 et d'autoriser une dépense supplémentaire de 305,12 \$;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer l'ordre de changement #01, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-06-360

Rang de la Rivière Est : demande de changement #C02

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la demande de changement #C02 pour les travaux d'élargissement de la chaussée et d'aménagement d'un accotement pavé pour les piétons dans le rang de la Rivière Est;

Considérant que l'ordre de changement vise le remplacement de la ligne centrale simple jaune, par une ligne centrale double;

Considérant que le coût de ce changement n'a pas encore été évalué;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'accepter la demande de changement #C02 et d'autoriser une dépense maximale de 1 000 \$;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tous les documents nécessaires pour donner suite à la demande de changement #C02, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} juin 2020**

2020-06-361

9^e Rang : demande de changement #C01

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la demande de changement #C01 pour les travaux d'élargissement et de resurfaçage de la chaussée d'une section du 9^e Rang;

Considérant que l'ordre de changement vise le remplacement de la ligne centrale simple jaune, par une ligne centrale double;

Considérant que le coût de ce changement n'a pas encore été évalué;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'accepter la demande de changement #C01 et d'autoriser une dépense maximale de 1 000 \$;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tous les documents nécessaires pour donner suite à la demande de changement #C01, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-06-362

Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

Considérant le courriel daté du 25 mai 2020 de Monsieur Stéphane Laroche, attaché politique et directeur de bureau de la députée Claire Samson, transmettant à la Municipalité les formulaires de demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE);

Considérant que la demande devait être transmise le vendredi 29 mai 2020;

Considérant qu'une demande a été complétée et transmise pour la réalisation de travaux de gravelage dans le rang du Vide;

Considérant la soumission datée du 28 mai 2020 de B Fréreau et Fils inc.;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'entériner la présentation de la demande d'aide financière;
- d'octroyer le contrat pour la fourniture, l'étendage et la compaction de pierre dans le rang du Vide à B Fréreau et Fils inc. au coût de 23,50 \$/tonne, le tout pour un maximum de 39 950 \$ plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, la soumission de B Fréreau et Fils inc. faisant partie intégrante de la présente résolution;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Transport » du budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Monsieur le maire Patrick Bonvouloir déclare qu'il a un intérêt pécuniaire particulier par rapport au dossier relatif à la demande d'IHR Télécom et s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} juin 2020**

2020-06-363

IHR Télécom : câble souterrain sous la chaussée du 9^e Rang

Considérant le courriel daté du 26 mai 2020 d'IHR Télécom demandant l'autorisation de la Municipalité pour installer un câble souterrain sous la chaussée du 9^e Rang, à l'intersection du 9^e Rang et du rang des Irlandais;

Considérant que cette installation se fera par forage directionnel;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser la demande, telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-06-364

Glissières de sécurité

Considérant que les membres du Conseil désirent que des réparations soient effectuées aux glissières de sécurité situées sur le chemin Lebeau et à la hauteur du 1160, rang de la Rivière Est;

Considérant la soumission datée du 28 mai 2020 de Rénoflex inc.;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat pour la réparation des glissières à Rénoflex inc. pour un montant de 16 580 \$ plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, la soumission de Rénoflex inc. faisant partie intégrante de la présente résolution;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Transport » du budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-06-365

Redressement des infrastructures routières locales (RIRL)

Considérant qu'en 2017, la Municipalité a présenté une demande d'aide financière pour la réfection de la chaussée et de ponceaux dans le rang de la Rivière Ouest et pour la réfection de ponceaux dans le 8^e Rang;

Considérant le courriel daté du 28 mai 2020 de la Direction générale des programmes d'aide du Ministère des Transports désirant savoir si la Municipalité veut appliquer aux dispositions temporaires ou aux volets réguliers du programme Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

Considérant que les dispositions temporaires exigent que les travaux soient réalisés avant le 31 décembre 2020;

Considérant qu'il est impossible pour la Municipalité de réaliser les travaux à cette date;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'informer le Ministère des Transports que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville désire conserver les dispositions du volet régulier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} juin 2020**

Emplois d'été Canada

Les membres du Conseil sont informés que la demande de la Municipalité dans le cadre du Programme Emplois d'été Canada 2020 n'a pas été retenue.

Réservoir : entretien des vannes régulatrices

Le dossier concernant l'entretien des vannes régulatrices au réservoir est reporté à une séance ultérieure.

Étangs : vidange des boues

Le dossier concernant la vidange des boues des étangs est reporté à une séance ultérieure. La Municipalité est en attente d'une soumission.

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois de mai 2020 est déposé.

2020-06-366

Dérogation mineure

Considérant que la Municipalité a reçu une demande de dérogation mineure pour la construction d'un bâtiment de plus de 9 mètres de hauteur sur la rue Bonvouloir;

Considérant l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur qui a été décrété conformément à la *Loi sur la santé publique*;

Considérant que dans le contexte de cette déclaration d'état d'urgence sanitaire, la ministre de la Santé et des Services sociaux a publié un arrêté en date du 7 mai 2020 (2020-033) suspendant toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, sauf si le conseil en décide autrement;

Considérant que l'attente de la fin de la déclaration d'urgence sanitaire pour traiter la demande de dérogation mineure retarderait considérablement et de façon préjudiciable la réalisation des projets des citoyens concernés;

Considérant que le Conseil désire que la procédure prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* à l'égard d'une dérogation mineure soit remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public, tel que le permet l'arrêté ministériel 2020-033 et ce, à l'égard de la demande de dérogation mineure reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de traiter la demande de dérogation mineure reçue conformément à la procédure prévue à l'arrêté ministériel 2020-033.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

Un mot de félicitation à Madame Adrienne Daigneault sera publié dans le prochain bulletin municipal. Dans le cadre du Programme des distinctions honorifiques, l'honorable J. Michel Doyon a décerné la Médaille du lieutenant-

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} juin 2020**

gouverneur pour les aînés à Madame Adrienne Daigneault en reconnaissance de son engagement social et communautaire.

2020-06-367

Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : activités 2020

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la demande du Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. pour la tenue de pratiques libres, étant donné que toutes les activités qui étaient prévues pour l'année 2020 ont été annulées;

Considérant que les démarches nécessaires ont été faites auprès de la Santé publique et de la Sûreté du Québec;

Considérant que les organisateurs se sont engagés à respecter toutes les normes et directives édictées, entre autres, la distanciation, un maximum de 10 cavaliers, 1 à la fois dans le manège, absence de spectateurs;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver la tenue de pratiques libres pour l'année 2020, à savoir :

- 6, 7 juin
- 20, 21 juin
- 4, 5 juillet
- 18, 19 juillet
- 1, 2 août
- 15, 16 août
- 29, 30 août

En cas de pluie, les pratiques seront reportées à la fin de semaine suivante;

Possibilité de pratiques au cours du mois de septembre, selon la demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-06-368

Bourse pour la culture

Considérant que la Municipalité a soumis le nom de Madame Nathalie Berthiaume pour recevoir une bourse de 1 500 \$ de la députée d'Iberville, Madame Claire Samson;

Considérant que cette bourse est versée à des artistes ayant subi des impacts de la pandémie (annulation de performance, d'exposition, de spectacle);

Considérant qu'un chèque fait à l'ordre de la Municipalité a été reçu pour Madame Berthiaume;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 1 500 \$ à l'ordre de Madame Nathalie Berthiaume.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Affaires diverses

Il n'y a aucun sujet au point « Affaires diverses ».

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} juin 2020**

Période de questions

Les membres du Conseil sont informés des questions reçues de la part de citoyens au cours du mois. Des réponses à ces questions sont données.

La bande audio de la présente séance sera publiée sur le site Internet de la Municipalité.

2020-06-369

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire